

# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATIONS DE HANDICAP



## ENGAGEMENTS

Nous nous efforçons de permettre l'accès à l'ensemble de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Nous visons à créer un environnement inclusif où chaque apprenant se sent accueilli, respecté et pris en compte.

Nous nous engageons à fournir des installations physiques accessibles pour tous, en veillant à ce que nos locaux et installations soient conformes aux normes d'accessibilité en vigueur.

Dans le cas d'accueil de personnes en situation de handicap, nous nous efforçons de rendre tous les supports de formation, y compris les documents, les présentations et les supports audiovisuels, accessibles à tous, en fournissant des formats alternatifs si nécessaire.

Nous étudions, avec les apprenants handicapés, les possibilités d'adaptation des contenus et des modalités pédagogiques en fonction des différentes situations, en sollicitant, le cas échéant, un réseau de partenaires identifiés.

## MESURES PRISES

Nous avons mis en place une procédure de prise en compte des situations de handicap.

Nous avons nommé un référent handicap.

Notre personnel est sensibilisé à l'accueil de personnes en situation de handicap.

Nous avons listé un réseau de partenaire potentiellement mobilisable pour nous aider à l'adaptation des formations ou à la réorientation dans le cas où la formation n'est pas accessible.

## POUR TOUT BESOIN EN COMPENSATION

Référent handicap : Sébastien LEROY [sleroy@orbisur.com](mailto:sleroy@orbisur.com) ou au 07 64 75 98 71

Sébastien LEROY